

Marie doit rester ici !

Marie est étudiante depuis quatre ans à l'Université du Maine. Arrivée en France en 2011, elle a quitté en Guinée une situation sociale et familiale compliquée. Elle a notamment subi une excision. Elle est aujourd'hui menacée d'expulsion.

Depuis qu'elle est ici, elle s'investit avec succès dans ses études et dans la vie universitaire, puisqu'elle est élue dans un des conseils de la fac.

Nous exigeons sa régularisation :

- pour qu'elle puisse continuer sereinement ses études. Parce qu'**étudier ne devrait pas être un privilège de riches et de gens qui ont des papiers.**
- pour qu'elle puisse bénéficier d'une chirurgie réparatrice, opération qui n'existe pas en Guinée. Parce qu'au-delà du geste technique, c'est de son bien-être psychologique dont il s'agit. Et parce que **l'Etat français, qui condamne régulièrement ces mutilations sexuelles, ne peut pas fermer sa porte aux femmes qui les ont subies. Les femmes doivent avoir la possibilité réelle de disposer librement de leur corps !**
- parce que **"quelque soit notre nationalité, nos vies ne peuvent pas dépendre de quelques bouts de papiers !"**



Le 15 octobre, plus de 300 personnes étaient dans la rue pour dire non à son expulsion. Le lendemain, au tribunal administratif de Nantes, nous étions encore présent-e-s pour la soutenir. Le délibéré du jugement sera rendu vendredi 6 novembre. **Nous ne nous arrêterons que lorsque Marie sera régularisée !**

**Elle étudie ici, elle vit ici,
Marie reste ici !**

**Rassemblement
Jeudi 05 Novembre**

18h

**Campus-Ribay
(départ groupé)**

18h30

Préfecture

Contact :
mobilisation.marie@gmail.com
06.89.63.56.85